

**La commune
de Bourgneuf-la-Forêt,**
vous invite à échanger sur :



L'éco-pâturage

INVITATION
destinée aux élus,
techniciens et
membres de la société
civile

**Lundi 25 avril 2016
de 17h30 à 20h**

**Salle du Conseil
municipal au
Bourgneuf-la-Forêt
(45 rue Principale)**

**Inscription à retourner
avant le 22 avril 2016**

 [bulletin en ligne](#)

“ Il y a une dizaine d'années, la commune s'est engagée dans la mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts. Par exemple, les différentes zones de la commune sont traitées différemment : tonte mulching, fauchage...

En 2012-2013, les élus du conseil municipal ont souhaité pousser leur démarche plus loin et se sont intéressés peu à peu à l'éco-pâturage. Après quelques mois de maturation et après avoir recherché des renseignements pour mettre en œuvre cette pratique auprès de différents acteurs et prestataires, le conseil municipal s'est finalement tourné vers le Conservatoire de la Charnie qui leur a mis à disposition des animaux rustiques.

Deux lieux étaient identifiés : l'enclos de la station d'épuration et l'arrière de l'école publique. Nous hésitions entre recevoir des bovins ou des ovins. Nous avons finalement accueillis en mai 2014 deux moutons Jacob et une brebis Ouessant.

D'un point de vue pratique, le suivi et la surveillance des animaux sont assurés par quelques élus, qui ont déjà une expérience personnelle dans ce domaine. En matière de communication, le retour des habitants est très positif. Nous les avons notamment informés régulièrement au travers de notre bulletin municipal, et en installant des clôtures sur les deux espaces de pâturage.

En 2015, très satisfaits de cette pratique, la démarche a pris de l'ampleur, puisqu'en fin d'année nous sommes passés de 7 à 24 moutons. Enfin, nous avons la chance d'avoir déjà 5 naissances en 2016 ! ”

M. Fortuné

Maire de Bourgneuf-la-Forêt



L'éco-pâturage peut se définir comme une **méthode alternative à l'entretien mécanique d'un espace paysager** clos, en milieu urbain ou péri-urbain. Bien que pratiquée par nos ancêtres, cette technique revient peu à peu dans les pratiques des collectivités. Elle peut être utilisée notamment pour l'entretien de parcelles difficiles d'accès.

Ce mode d'entretien des espaces enherbés **présente de nombreux avantages** : écologique (diminution de l'impact environnemental de l'entretien), attractif (création d'un site agréable pour les promeneurs) et de promotion des races. Par ailleurs, en fonction du lieu, il existe **plusieurs espèces et races** de bovins, d'équins, d'ovins ou caprins.

Toutefois, l'éco-pâturage pose aux décideurs quelques questions portant sur le cadre administratif, le mode d'organisation, le choix des animaux, du lieu adapté, de la communication auprès des habitants...

Au travers de témoignages d'élus, cet atelier traitera des questions suivantes :

- **Quels sont les enjeux de l'éco-pâturage ?**
- **Quel est le cadre administratif pour le mettre en œuvre ?**
- **Comment mettre en œuvre l'éco-pâturage : lieux, animaux... ?**
- **Comment communiquer/ expliquer cette démarche auprès des habitants ?**



Au programme de cette rencontre :

Vincent Bourrel, association Entretien Nature & Territoires, précisera les enjeux de l'éco-pâturage, et donnera des conseils méthodologiques pour initier une démarche d'éco-pâturage.

Michel Fortuné, Maire du Bourgneuf-la-Forêt, expliquera l'expérience d'éco-pâturage en cours sur sa commune.

Bruno Guyot, professionnel de l'éco-pâturage, présentera son expérience.

CONTACT : Thierry Cloteau (administrateur) et Maude Laurent (animatrice) / tél. 02 43 49 10 02
mail : synergies-reseau-collectivites@orange.fr / site Internet : www.reseau-collectivites-53.fr

Rencontre co-organisée par :



Action « Mise en Réseau des collectivités mayennaises en marche vers le développement durable » financée par :

